



Nouvel accord handicap :

Dernière ligne droite avant la fin des négociations...



La CFE Énergies a depuis toujours encouragé les mesures visant à faciliter l'insertion des travailleurs handicapés au sein de GRDF. Aujourd'hui, l'effectif recensé en situation de handicap au sein d'Enedis-GRDF s'élève à environ 1.800 agents soit 480 agents en part gaz.

Au regard du bilan très mitigé, du dernier accord Handicap, la CFE Énergies a exigé de la direction de s'engager de façon significative dans cette nouvelle négociation et d'afficher une réelle volonté de faire progresser l'ensemble des engagements pris.

La CFE Énergies espère le nouvel accord Handicap 2017-2020 plus ambitieux avec de réelles actions et enfin, un pilotage suivi et structuré.

Pour ces raisons, la CFE Énergies demande à la direction :

- ⇒ Un vrai projet dans lequel chaque axe politique sera traduit en plans d'actions pragmatiques, mesurables, lisibles par tous et déclinables en région.
- ⇒ Un pilotage précis de l'accord avec une feuille de route nationale ET régionale pour l'ensemble de la mission Handicap.
- ⇒ Un cursus de professionnalisation de tous les acteurs clés de la mission handicap (référénts, équipe RH, managers...).
- ⇒ Des actions de communication et de sensibilisation ne se limitant pas seulement à la semaine du Handicap en Novembre.
- ⇒ Des actions d'accompagnement des salariés en situation de handicap pour expliquer, accompagner et permettre une vraie progression du taux de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé notamment dans le collège cadre qui affiche aujourd'hui le taux le plus faible.

Ces mesures ne sont pas exhaustives et la CFE Énergies continue à faire entendre sa voix auprès d'une direction peu motivée dans la finalisation du projet d'accord qui devrait intervenir d'ici la fin du mois de mai.

La CFE Énergies exhorte la direction non seulement à s'engager au travers de ce nouvel accord Handicap mais aussi à impliquer tous les niveaux de l'entreprise pour une reconnaissance réelle du salarié en situation de handicap...